

Séance inaugurale du Conseil municipal des enfants

*Sous la présidence de Mme Dominique Santoni, Maire d'Apt,
de Mmes Véronique Arnaud-Deloy et Emilie Sias*

Ordre du jour

Samedi 10 décembre 2016 - de 11h00 à 12h00
Mairie d'Apt, Place Gabriel Péri
(Salon des Coquelicots)

1. Tour de table des enfants élus

Chaque jeune élu se présente en déclarant son prénom, son nom et le nom de son école.
(5 minutes au total)

2. Présentation de projets par les 12 jeunes élus (préparé dans les écoles)

Chacun des 12 jeunes élus présente son projet phare à l'assemblée. Il l'aura sélectionné parmi les différents projets présentés pendant sa campagne et qui, après consultation de ses camarades, est le plus populaire. Ce projet phare est celui qu'il voudrait soumettre au conseil municipal des enfants pour qu'il soit adopté et mis en œuvre en 2017.
(2 minutes par enfant)

3. Discussion sur les projets présentés (avec l'assistance du Maire)

Les jeunes élus discutent sur la base des 12 projets. Ensemble, ils repèrent si des projets se ressemblent, s'il y en a qui pourraient être abandonnés, remplacés ou fusionnés, et ils sélectionnent ceux qu'ils veulent retenir. Ensemble, ils dressent ensuite la liste définitive des projets à soumettre au vote de l'assemblée.
(12 minutes)

4. Projets phare du 1^{er} conseil municipal des enfants

Le Maire lit à voix haute la liste des projets retenus. Chaque projet est soumis individuellement au vote de l'assemblée. Les 4 projets qui auront remporté le plus grand nombre de voix sont considérés comme adoptés. Les fiches correspondantes sont ensuite transmises au Maire qui aura pour mission de les soumettre à son tour au vote du conseil municipal des grands.
(10 minutes)

5. Mot du Maire

(2 minutes)

